

Affichage le :

15 DEC. 2010

Chambre de Commerce et d'Industrie
de Reims et d'Epervay
5, rue des Marmouzets - BP 2511
51070 REIMS CEDEX
☎ 03 26 50 62 50 - Fax : 03 26 50 62 59
Siret : 185 108 511 00014 - Code NAF : 911A

RÉPUBLIQUE FRANCAISE

ÉLECTION DES MEMBRES À LA CHAMBRE DE COMMERCE
ET D'INDUSTRIE DE LA REGION CHAMPAGNE ARDENNE
ET DE LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE TERRITORIALE
DE REIMS ET EPERNAY

PROCÈS-VERBAL

DU RECENSEMENT GÉNÉRAL DES OPÉRATIONS ÉLECTORALES

Rappel (facultatif) : nombre de sièges à pourvoir

1/ à la CCIR

Catégories	Sous-catégorie 1	Sous-catégorie 2	Total ¹
Industrie	2	4	6
Commerce	2	2	4
Service	2	3	5
Total	6	9	15

2/ à la CCIT

Catégories	Sous-catégorie 1	Sous-catégorie 2	Total ¹
Industrie	6	8	14
Commerce	5	5	10
Service	5	7	12
Total	17	19	36

¹ Lorsqu'il n'y a pas de sous catégories identifiées, indiquer "N.C." dans les colonnes concernées et ne renseigner que la colonne "total"

Y.G. # LC

L'an deux mille dix, le quinze du mois de décembre, àheures.

Vu :

- 1°- Le code électoral,
- 2°- Le code de commerce,
- 3°- Les arrêtés ministériels du 12 juin 2008 et du 25 juillet 2008 fixant la composition des catégories professionnelles des CCI
- 4°- L'arrêté du préfet de région du 19 août 2010 fixant le nombre et la répartition des membres de la CCIR de Champagne Ardenne,
- 5°- L'arrêté du préfet de département du 30 août 2010 fixant le nombre et la répartition des membres de la CCIT de Reims et Epernay,
- 6°- L'arrêté préfectoral du 11 octobre 2010 fixant la composition de la commission d'organisation des élections,
- 7°- L'arrêté ministériel du 31 août 2010 portant convocation des électeurs et fixant le calendrier des opérations électorales,
- 8°- L'arrêté ministériel du 19 novembre 2010 portant création d'un système de vote électronique,
- 9°- La circulaire n°1299 DGCIS/SCDPME/SDCC/CC2 du 3 septembre 2010 complétée par la circulaire du 6 octobre 2010,
- 10°- Les listes d'émargement,
- 11°- L'état des candidatures régulièrement enregistrées,
- 12°- L'état récapitulatif des plis reçus à la préfecture.

L'ensemble de ces documents ont été mis à la disposition des membres de la Commission.

S'est réunie à la CCIRE, pour procéder au recensement des votes du scrutin se déroulant du 25 novembre 2010 au 8 décembre 2010 en vue de désigner les membres de la CCIR de Champagne Ardenne, et de la CCIT de Reims et Epernay, la commission d'organisation des élections composée de :

- Mme Mireille FOUILLAUD, représentant le Préfet de la Marne, présidente de la Commission,
- M. Guy REGNIER, président de chambre représentant le président du Tribunal de Commerce de Reims,
- M. Yves GUINOISEAU, membre de la chambre de Commerce et d'Industrie territoriale de Reims, désigné par son président,
- Mme Evelyne BRUSCHI, membre de la chambre de commerce et d'industrie de Région, désignée par son président,
- Mme Line CODEVELLE, responsable du service juridique de la CCIT, désignée par le Directeur Général de la chambre de commerce et d'industrie territoriale de Reims, secrétaire de la Commission.

Vote par correspondance [et par internet *]

Pour chaque catégorie ou sous-catégorie professionnelle, la Commission a vérifié que le nombre de plis électoraux remis était équivalent à celui porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture.



Lorsqu'une différence a été constatée, mention en a été faite au présent procès-verbal.

Puis, scrutin par scrutin, la commission a écarté les enveloppes d'acheminement des votes non conformes et le président a fait porter sur chaque enveloppe le motif de la « non prise en compte » du vote. Les enveloppes écartées sont annexées au procès verbal. Après l'émargement par la Commission en face du nom de chaque électeur, chaque enveloppe de scrutin a été introduite dans l'urne correspondante.

Puis la Commission a fait procéder au dépouillement des votes par les scrutateurs.

Après avoir statué sur les bulletins et enveloppes blancs ou nuls, elle a arrêté les résultats du scrutin et proclamé les élus conformément aux tableaux insérés au présent procès verbal.

La Commission a, conformément aux dispositions des articles R. 713-18 à 20 du code de commerce, procédé au recensement des votes généraux dont le résultat est consigné ci-dessous par catégories ou sous-catégories, dans les tableaux suivants :

Y. G.  
LC

CATEGORIE COMMERCE
SOUS - CATEGORIE DE 0 A 9 SALARIES

1 - EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	399
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	103
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	296
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	132
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	428

2 - DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	296
E	Votes par Internet (=C2) *	132
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	50
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	23
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	11
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	8
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	4
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	4
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	378

g.c. H Lc
Ln.

3 – ETAT DES SUFFRAGES OBTENUS PAR CHAQUE CANDIDAT ²

Catégorie COMMERCE – SOUS CATEGORIE 0 à 9 Salariés

Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
FANCONY Danielle	FROMM Jacques	86	120	206	Deux cent six
GUINOISEAU Yves	FRATI Daniel	85	120	205	Deux cent cinq



Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
FANCONY Danielle	86	120	206	Deux cent six
FROMM Jacques	86	120	206	Deux cent six
GUINOISEAU Yves	85	120	205	Deux cent cinq
FRATI Daniel	85	120	205	Deux cent cinq
BENSAHA Ahmed	55	120	175	Cent soixante quinze

CATEGORIE COMMERCE SOUS - CATEGORIE DE 10 SALARIES ET PLUS

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	75
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	4
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	71
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	46
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	117

² Renseigner autant de tableaux qu'il y a de catégories professionnelles (3) ou, le cas échéant, de sous-catégories

Y.G.  
LC


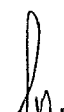
2 - DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	71
E	Votes par Internet (=C2) *	46
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	7
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	3
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	2
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	1
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	1
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	110

Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
PAGEAU Jean Paul	VERQUERRE Fabienne	19	36	55	Cinquante cinq
NABET Daniel	THIENOT Alain	26	29	55	Cinquante cinq

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
PAGEAU Jean Paul	19	36	55	Cinquante cinq
VERQUERRE Fabienne	19	36	55	Cinquante cinq
NABET Daniel	26	29	55	Cinquante cinq
THIENOT Alain	26	29	55	Cinquante cinq
VIRON Olivier	22	29	51	Cinquante et un

Remarque : application de l'article L713-16 du code de commerce ; en cas d'égalité de voix = le candidat retenu est le candidat le plus âgé

Y.G.  
LC

**CATEGORIE SERVICE
SOUS - CATEGORIE DE 0 A 9 SALARIES**

1 - EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	638
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	89
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	549
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	318
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	867

2 - DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	549
E	Votes par Internet (=C2) *	318
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	39
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	14
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	1
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	11
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	4
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	7
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	2
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	828

Catégorie SERVICE - SOUS CATEGORIE 0 - 9 Salariés

Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
CRAVOISIER AUGE François	RITALY Philippe	188	254	442	Quatre cent quarante deux
MOUROT Luc	MOINE Marc	175	254	429	Quatre cent vingt neuf

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
CRAVOISIER AUGE François	188	254	442	Quatre cent quarante deux
RITALY Philippe	188	254	442	Quatre cent quarante deux
MOUROT Luc	175	254	429	Quatre cent vingt neuf
MOINE Marc	175	254	429	Quatre cent vingt neuf
TAIBI Jean	151	254	405	Quatre cent cinq

**CATEGORIE SERVICE
SOUS- CATEGORIE DE 10 SALAIRES ET PLUS**

1 - EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	130
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	13
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	117
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	118
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	235

2 - DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	117
E	Votes par Internet (=C2) *	118
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	4
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	4
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	231

Y.C. H. L.C.

Catégorie SERVICE – SOUS CATEGORIE – 10 Salariés et plus


Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
DESLYPPER André	SZYMANSKI Michel	70	53	123	Cent vingt trois
MARY Bernard	LEBRASSEUR Jean Claude	66	53	119	Cent dix neuf
FAGES Didier	DECOTTIGNIES Bernard	65	52	117	Cent dix sept

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
DESLYPPER André	70	53	123	Cent vingt trois
SZYMANSKI Michel	70	53	123	Cent vingt trois
MARY Bernard	66	53	119	Cent dix neuf
LEBRASSEUR Jean Claude	66	53	119	Cent dix neuf
FAGES Didier	65	52	117	Cent dix sept
DECOTTIGNIES Bernard	65	52	117	Cent dix sept
RENARDIAS Antoine	53	54	107	Cent sept

CATEGORIE INDUSTRIE
SOUS- CATEGORIE DE 0 A 19 SALARIES

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS

A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	292
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	51
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	241
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	117
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	358

Y.G. 



LC


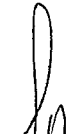
2 - DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	241
E	Votes par Internet (=C2) *	117
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	15
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	5
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante (cf. 6)	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	2
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	7
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	1
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	343

Catégorie INDUSTRIE - SOUS CATEGORIE 0 à 19 Salariés

Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
PETERS François	ORBAN Raphaël	72	108	180	Cent quatre vingt
BUR Marie Aude	BLANCKAERT Christian	69	109	178	Cent soixante dix huit

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			Total (en toutes lettres)
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	
PETERS François	72	108	180	Cent quatre vingt
ORBAN Raphaël	72	108	180	Cent quatre vingt
BUR Marie Aude	69	109	178	Cent soixante dix huit
BLANCKAERT Christian	69	109	178	Cent soixante dix huit
JANIER DUBRY Olivier	58	108	166	Cent soixante six
LAGACHE Yvon	57	108	165	Cent soixante cinq

g.c.  
 LC

**CATEGORIE INDUSTRIE
SOUS- CATEGORIE DE 20 SALAIRES ET PLUS**

1 – EXAMEN DE LA VALIDITE DES PLIS


A	Nombre d'enveloppes d'acheminement des votes porté sur l'état récapitulatif dressé par la préfecture (plis reçus)	110
B	Nombre d'enveloppes d'acheminement écartées (exemples de motifs justifiant la mise à l'écart : enveloppes ne comportant pas la signature de l'électeur, enveloppe non conforme, pli posté hors délais...)	12
C1	Nombre d'émargements pour le vote par correspondance (plis valables) [normalement=(A-B)]	98
C2	Nombre d'émargements pour le vote par Internet*	100
C3	Total émargements (C3=C1+C2)*	198

2 – DÉPOUILLEMENT DES VOTES

D	Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne (normalement, sauf erreur de comptage=C1)	98
E	Votes par Internet (=C2) *	100
F	Blancs et nuls (vote par correspondance et vote par internet)	6
dont	1. Bulletins présentés sous une forme autre que celle qui a été validée par la commission d'organisation des élections	
dont	2. Bulletins comportant un nombre de candidats supérieur à celui des sièges à pourvoir dans la catégorie ou la délégation	
dont	3. Bulletins ne contenant pas une désignation suffisante [cf. 6]	
dont	4. Bulletins trouvés dans l'urne sans enveloppe ou dans des enveloppes non réglementaires	
dont	5. Enveloppes et bulletins portant des signes intérieurs ou extérieurs de reconnaissance	6
dont	6. Enveloppes et bulletins portant des mentions injurieuses pour les candidats ou pour les tiers	
dont	7. Enveloppes de retour de correspondance vides	
dont	8. Bulletins blancs (vote par correspondance)	
dont	9. Bulletins blancs (vote par internet)*	
G	Suffrages exprimés [(D+E)-F] :	192

Catégorie INDUSTRIE – SOUS CATEGORIE – 20 Salariés et plus

Candidats pour la CCIR :		Nombre de suffrages obtenus			
Titulaires (NOM et PRENOM)	Suppléants (NOM et PRENOM)	Par Internet* (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total* (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
POSSEME Pierre	KAZZIHA Samir	50	66	116	Cent seize
TAITTINGER Pierre Emmanuel	MEDART François	50	65	115	Cent quinze
LAGABE Jérôme	DESMARESCAUX Bertrand	51	64	115	Cent quinze
PUZO Joseph	LESTRADET Gérard	49	64	113	Cent treize


Y.C. 



LC

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	Nombre de suffrages obtenus			
	Par Internet (en chiffres)	Par courrier (en chiffres)	Total (en chiffres)	Total (en toutes lettres)
POSSEME Pierre	50	66	116	Cent seize
KAZZIHA Samir	50	66	116	Cent seize
TAITTINGER Pierre Emmanuel	50	65	115	Cent quinze
MEDART François	50	65	115	Cent quinze
LAGABE Jérôme	51	64	115	Cent quinze
DESMARESCAUX Bertrand	51	64	115	Cent quinze
PUZO Joseph	49	64	113	Cent treize
LESTRADET Gérard	49	64	113	Cent treize

NB : si la distinction entre les suffrages obtenus "par internet" et "par courrier" ne peut être faite, renseigner directement les colonnes "total"

G.C. 



LC

4- PROCLAMATION DES RESULTATS

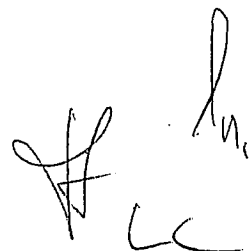
Candidats pour la CCIR : (NOM et PRENOM)	catégorie industrie		catégorie commerce		catégorie services	
	sous cat. I 1	sous cat. I 2	sous cat. C 1	sous cat. C 2	sous cat. S 1	sous cat. S 2
FANCONY Danielle			x			
FROMM Jacques			x			
GUINOISEAU Yves			x			
FRATI Daniel			x			
PAGEAU Jean Paul				x		
VERQUERRE Fabienne				x		
NABET Daniel				x		
THIENOT Alain				x		
CRAVOISIER AUGÉ François					x	
RITALY Philippe					x	
MOUROT Luc					x	
MOINE Marc					x	
DESLYPPER André						x
SZYMANSKI Michel						x
MARY Bernard						x
LEBRASSEUR Jean Claude						x
FAGES Didier						x
DECOTTIGNIES Bernard						x
PETERS François	x					
ORBAN Raphaël	x					
BUR Marie Aude	x					
BLANCKAERT Christian	x					
POSSEME Pierre		x				
KAZZIHA Samir		x				
TAITTINGER Pierre Emmanuel		x				
MEDART François		x				
LAGABE Jérôme		x				
DESMARESCAUX Bertrand		x				
PUZO Joseph		x				
LESTRADET Gérard		x				

50. *[Signature]* *[Signature]*
[Signature]

Candidats pour la CCIT : (NOM et PRENOM)	catégorie industrie		catégorie commerce		catégorie services	
	sous cat. I1	sous cat. I2	sous cat. C1	sous cat. C2	sous cat. S1	sous cat. S2
FANCONY Danielle			X			
FROMM Jacques			X			
GUINOISEAU Yves			X			
FRATI Daniel			X			
BENSAHA Ahmed			X			
PAGEAU Jean Paul				X		
VERQUERRE Fabienne				X		
NABET Daniel				X		
THIENOT Alain				X		
VIRON Olivier				X		
CRAVOISIER AUGÉ François					X	
RITALY Philippe					X	
MOUROT Luc					X	
MOINE Marc					X	
TAIBI Jean					X	
DESLYPPER André						X
SZYMANSKI Michel						X
MARY Bernard						X
LEBRASSEUR Jean Claude						X
FAGES Didier						X
DECOTTIGNIES Bernard						X
RENARDIAS Antoine						X
PETERS François	X					
ORBAN Raphaël	X					
BUR Marie Aude	X					
BLANCKAERT Christian	X					
JANIER DUBRY Olivier	X					
LAGACHE Yvon	X					
POSSEME Pierre		X				
KAZZIHA Samir		X				
TAITTINGER Pierre Emmanuel		X				
MEDART François		X				
LAGABE Jérôme		X				
DESMARESCAUX Bertrand		X				
PUZO Joseph		X				
LESTRADET Gérard		X				

Mis en forme

Plis arrivés hors délai à la Sous préfecture (à partir du 9 décembre jusqu'au 13 décembre, date du dépouillement) : 50
(C1 ; 19) - (C2 ; 3) - (I1 ; 2) - (I2 ; 4) - (S1 ; 14) - (S2 ; 8)

g.c. 

CLOTURE DU PROCÈS-VERBAL

Après proclamation des résultats, les différentes pièces qui ont servi au recensement des votes ont été ci-annexées.

DÉCISIONS GÉNÉRALES DE LA COMMISSION³

OBSERVATIONS/RECLAMATIONS GÉNÉRALES

Pour la catégorie - SERVICE + 10 -, la COE a accepté la prise en compte d'une enveloppe manuscrite comportant toutes les mentions légales, d'où le +1 par rapport à l'enregistrement électronique constaté, soit 235 votants et non 234 votants

Le présent procès-verbal, dressé et clos à Reims le 15 décembre 2010 à.....heures a été, après lecture, signé par les membres de la Commission d'organisation des élections de la chambre de commerce et d'industrie [et le cas échéant par les représentants des candidats présents].

Le procès verbal est transmis au préfet de département du siège de la chambre territoriale, accompagné des listes d'émargement.

Une copie du procès verbal, accompagnée si nécessaire des documents annexés, est transmise, sans délai, au ministre en charge de la tutelle à l'adresse suivante : elections-cci.dgcis@finances.gouv.fr ou par télécopie au 01 44 97 25 03.

Une copie est également adressée, par le préfet, à la chambre de commerce et d'industrie de région et à la chambre de commerce et d'industrie territoriale.

Les membres de la Commission d'Organisation des Elections

Le président

Les membres

Le(s) secrétaire(s)


(et le cas échéant)

Les représentants des candidats

³ Exemple : le nombre de pli « relevant de l'élection » mais n'ayant pu être attribué à un scrutin (...)

Affichage Pe.

15 DEC. 2010

Ln.
GC.  LC